

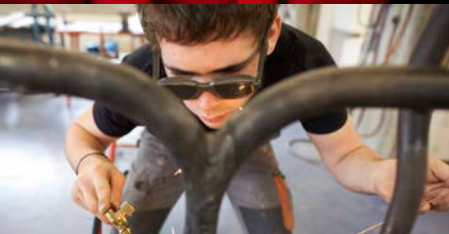
ÉDITION  
2015

**DIMA**  
DISPOSITIF  
D'INITIATION  
AUX MÉTIERS EN  
ALTERNANCE

# Et avant l'apprentissage ?



J'AI 15 ANS  
ET JE PRÉPARE  
MON AVENIR  
PROFESSIONNEL :  
PENDANT UN AN,  
JE M'INITIE À  
DIFFÉRENTS  
MÉTIER !



 [WWW.REGION-ALSACE.EU/DIMA](http://WWW.REGION-ALSACE.EU/DIMA)

**Se former, c'est avancer.**

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN ALSACE



# LE DIMA : UN CURSUS D'INITIATION AUX MÉTIERS POUR BIEN CHOISIR SA VOIE PROFESSIONNELLE



LE DIMA S'ADRESSE AUX JEUNES D'AU MOINS 15 ANS QUI VONT, PENDANT UN AN, SUIVRE UN PARCOURS PÉDAGOGIQUE INDIVIDUALISÉ. CE DISPOSITIF EST UNE RÉELLE OPPORTUNITÉ !

IL OFFRE L'AVANTAGE DE DÉCOUVRIR, PAR LE BIAIS DE L'ALTERNANCE, UN LARGE ÉVENTAIL DE MÉTIERS RELEVANT DE SECTEURS D'ACTIVITÉ TRÈS DIVERS : LE BTP, LES MÉTIERS DE LA BOUCHE, L'HÔTELLERIE-RESTAURATION, LE SECTEUR DE LA VENTE, LA COIFFURE, LES MÉTIERS DU BOIS, DE L'AUTOMOBILE...



## Chiffres clés

• **21 CFA OU LYCÉES**, implantés dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, proposent chaque année 350 places environ en section DIMA.

• **ENVIRON 86 % DES JEUNES**

issus de ce dispositif poursuivent une qualification, par le biais de l'apprentissage (62 %) ou par voie scolaire (24 %).

• **RÉUSSITE AUX EXAMENS :**

sur 69 % de jeunes inscrits au Diplôme National du Brevet (DNB), 53,7 % d'entre eux ont obtenu ledit diplôme, et sur 76,7 % inscrits au Certificat de Formation Générale (CFG), 78 % ont été admis.

## Les aides de la Région Alsace

### • LES FRAIS DE FORMATION

concernant le parcours de formation en DIMA sont intégralement pris en charge par la Région.

### • POUR CHAQUE ÉLÈVE FAISANT PARTIE DU DIMA,

la Région attribue au CFA ou au lycée d'accueil une aide de 50 euros destinée à l'achat des équipements obligatoires liés à la formation suivie.

La demande est faite directement par l'établissement à la Région.

## UN MODE DE FONCTIONNEMENT EN DEUX TEMPS

Le DIMA est un parcours d'initiation aux métiers se déroulant sur une année: il repose sur l'alternance entre cours au CFA ou au lycée et découverte en entreprises.

Concrètement, un élève intégré dans ce dispositif :

- bénéficie d'un projet personnalisé défini, selon ses connaissances et les métiers qui l'intéressent, avec le CFA ou le lycée d'accueil ;
- suit de 600 à 720 heures d'enseignement en classe permettant l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences et comprenant des cours technologiques et pratiques ;
- effectue 12 à 16 semaines de stages ;
- est accompagné par un tuteur pédagogique à l'école et par un tuteur en entreprise.

## QUELS SONT LES JEUNES CONCERNÉS PAR CE CURSUS ?

Pour présenter sa candidature, l'élève doit avoir au moins 15 ans à la prochaine rentrée scolaire.

Pour les élèves ayant 15 ans entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre, des dérogations sont possibles sur décision des DSDEN (coordonnées en dernière page). En réalité, le DIMA s'adresse à deux grands types de profils : les jeunes ayant déjà un projet professionnel qu'ils ont l'intention de développer par la voie de l'apprentissage et les jeunes qui souhaitent expérimenter différents métiers avant de valider leur choix.



## BON À SAVOIR

L'élève engagé dans un DIMA conserve son statut scolaire.

- En s'inscrivant au Diplôme National du Brevet (DNB) et au Certificat de Formation Générale (CFG), il peut se présenter à ces deux examens.
- En matière de déplacement, il bénéficie des moyens de transport et d'abonnement prévus pour les collégiens.
- Les allocations familiales et les bourses attribuées sont maintenues.
- Tout élève est libre de réintégrer, en cours d'année, son établissement d'origine pour y continuer sa scolarité si telle est sa volonté.



## DES ENTREPRISES QUI S'ENGAGENT ET DES JEUNES QUI S'INVESTISSENT : UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT!

La force du DIMA repose, d'une part, sur l'implication et la qualité d'accueil des entreprises, d'autre part, sur la motivation du stagiaire. **Chaque année, plus de 1200 entreprises alsaciennes ouvrent leurs portes à au moins un jeune en parcours DIMA.**

- Les entreprises ont la possibilité d'évaluer la capacité d'adaptation des jeunes stagiaires et leur intérêt face à l'apprentissage d'un métier précis : une opportunité pour trouver un futur apprenti.
- En cas de difficulté ou de dysfonctionnement dans le cadre d'un stage, le coordonnateur du DIMA chargé du suivi pédagogique du jeune est à la disposition de l'entreprise.



# LE DIMA : UN PARCOURS UNIQUE QUI TE STIMULERA VRAIMENT !

**TU AURAS AU MOINS 15 ANS À LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE ET TU PRÉFÈRES DÉCOUVRIR PLUSIEURS MÉTIERS AVANT DE CHOISIR TA FILIÈRE D'APPRENTISSAGE ? AVEC LE DIMA, C'EST POSSIBLE. ALORS, SUIS LES DIFFÉRENTES ÉTAPES ET TROUVE TA VOCATION !**



## Témoignages

« Je suis en CDI aujourd'hui. J'ai fait une classe DIMA en 2010-2011 au CFA de l'hôtellerie-restauration de Colmar. J'ai ensuite suivi un apprentissage au CFA du Bâtiment à Cernay (CAP plâtrerie) et ai été médaillé d'or au concours du meilleur apprenti (sélection régionale). » **MARCO**

« Je suis en contrat de travail actuellement. J'envisage de partir travailler à l'étranger pour me perfectionner en anglais et enrichir mon parcours. J'ai fait un DIMA en 2009-2010 au CFA de l'hôtellerie-restauration de Colmar. J'ai ensuite continué en apprentissage en CAP restaurant et en BP restaurant (niveau IV). J'ai obtenu mon BP en juin 2014. » **JULIA**



## ÉTAPE 1

### > PROPOSE TA CANDIDATURE

- Choisis et contacte dès que possible le CFA ou le lycée qui correspond le mieux à ton projet professionnel (voir coordonnées en pages 6/7) : tu peux présenter plusieurs vœux.
- Demande un dossier de candidature au principal de ton collège, de préférence avant le conseil de classe du second trimestre.
- Comment mettre toutes les chances de ton côté ? Dans le dossier à remplir, explique précisément en quoi le DIMA est intéressant pour toi.

Et n'oublie pas qu'il y a un CIO près de chez toi (et une permanence dans ton collège) pour t'aider dans tes choix et tes démarches (voir coordonnées en dernière page).

## ÉTAPE 2

### > PRÉPARE TON ENTRETIEN ET TES ARGUMENTS !

**Tu es convié(e), avec ta famille, à un entretien dans l'établissement** où tu souhaites effectuer ton parcours d'initiation aux métiers. Pourquoi cet entretien ? Pour évaluer ta motivation, d'une part et pour s'assurer que le DIMA est effectivement le cursus de formation qui te convient d'autre part.



## ÉTAPE 3

### > RENDEZ-VOUS AU MOIS DE JUIN

Ta candidature a été étudiée et tu es informé(e) de la décision qui a été prise concernant ta demande d'admission en DIMA. **Tu es accepté(e) ?**

## ÉTAPE 4

### > EN ROUTE POUR L'ALTERNANCE !

En septembre, tu débutes une scolarité différente de celle que tu as connue : elle se partage entre l'enseignement en classe, avec des matières générales, des cours technologiques et pratiques, et les stages en entreprise. **Tu es suivi(e) par un tuteur pédagogique dans ton CFA ou ton lycée d'accueil et par un tuteur dans l'entreprise.**

- Pour que ton parcours soit le plus enrichissant possible, tu multiplies les expériences professionnelles en effectuant tes stages dans plusieurs structures.
- En période de stage, tu conserves ton statut de collégien : par conséquent, tu ne perçois pas de salaire. Toutefois, si l'un de tes stages se déroule dans une même entreprise plus de 20 jours, cette dernière te verse, dès le 21<sup>ème</sup> jour, une gratification correspondant à 20 % du SMIC.



## ÉTAPE 5

### > SUR LE TERRAIN : TU DÉCOUVRES, TU APPRENDS ET TU CONSTRUIS TON AVENIR

Te voilà en immersion professionnelle : les stages sont, pour toi, l'occasion d'observer et de participer à diverses activités. **Mets-toi le plus possible dans la peau d'un professionnel pour voir si tu apprécies ou non les métiers que tu découvres.**

Fais preuve de beaucoup de curiosité et communique avec les personnes qui t'accueillent dans l'entreprise : ce sont souvent des passionnés qui transmettent avec enthousiasme leur savoir-faire.



## ÉTAPE 6

### > PASSE TES EXAMENS !

**N'oublie pas de t'inscrire** au Diplôme National du Brevet (DNB) et au Certificat de Formation Générale (CFG) pour pouvoir te présenter aux épreuves.

## ÉTAPE 7

### > ET APRÈS LE DIMA ?



**Ton parcours d'initiation aux métiers est terminé.** Cette année de formation t'a permis de faire le point sur ton avenir professionnel : grâce aux stages, tu as découvert les caractéristiques, les avantages mais également les inconvénients de différentes professions.

- **Tu peux donc opter pour la formation qualifiante** qui te correspond vraiment, en préparant un CAP en 2 ans ou un baccalauréat professionnel en 3 ans.
- **Tu décides de signer un contrat d'apprentissage ?** Tu franchis alors un nouveau cap : en t'insérant dans la vie active, tu deviens salarié(e). Ce qui signifie que tu seras rémunéré(e) par ton employeur.
- **Au contraire, tu as réalisé que l'alternance n'est pas ta voie ?** Si tel est le cas, tu peux demander à faire un CAP ou un Baccalauréat Professionnel par la voie scolaire en lycée professionnel.

# LA CARTE DU DIMA EN ALSACE ET LES DOMINANTES MÉTIERS PAR ÉTABLISSEMENT



**1 CFA DU LYCÉE STANISLAS**

7 rue du Lycée BP 40143  
67163 WISSEMBOURG Cedex  
03 88 54 17 07  
cfa.stanislas@ac-strasbourg.fr  
www.lycee-stanislas.org

**2 CFA DU LYCÉE ANDRÉ SIEGFRIED<sup>(1)</sup>**

12 rue des Dominicains - BP 40234  
67504 HAGUENAU Cedex  
03 88 73 54 55  
ce.0671760z@ac-strasbourg.fr  
www.lyc-siegfried-haguenau.ac-strasbourg.fr

**3 LYCÉE SAINTE THÉRÈSE<sup>(2)</sup>**

4 rue des Alliés  
67970 OERMINGEN  
03 88 00 82 66  
lycee.ste.therese@wanadoo.fr  
www.lp-sainte-therese.com

**4 CFA DU LYCÉE DES MÉTIERS JULES VERNE**

31 rue Saint-Nicolas - BP 50126  
67703 SAVERNE Cedex  
03 88 91 24 22  
ce.0670058Z@ac-strasbourg.fr  
www.lycee-verne.fr

**5 CFA DU LYCÉE ÉMILE MATHIS**

1 rue du Dauphiné - BP 90009  
67311 SCHILTIGHEIM Cedex  
03 88 18 55 18  
ce.0670089H@ac-strasbourg.fr  
www.lyc-mathis-schiltigheim.ac-strasbourg.fr

**6 LYCÉE CHARLES DE FOUCAULD<sup>(2)</sup>**

Allée d'Athènes - BP 65  
67306 SCHILTIGHEIM Cedex  
03 88 18 60 00  
lycee.ch.foucauld@wanadoo.fr  
www.lyceefoucauld.fr

**7 CFA DU LYCÉE LE CORBUSIER**

15 rue du Lixenbuhl - BP 10133  
67404 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN Cedex  
03 88 66 87 66  
ce.0672198A@ac-strasbourg.fr  
www.lyceelecorbusier.eu

**8 CFA D'ESCHAU**

21 rue des Fusiliers Marins - BP 30415  
67114 ESCHAU Cedex  
03 88 59 00 80  
cfa.eschau@cm-alsace.fr  
www.cfa-eschau.fr

**9 LYCÉE LOUIS MARCHAL<sup>(3)</sup>**

2 rue de la Hardt - BP 65160  
67120 MOLSHEIM  
03 88 49 56 00  
ce.0672615D@ac-strasbourg.fr  
www.lycee-marchal.com

**10 CFA AGRICOLE DU BAS-RHIN**

44 boulevard d'Europe - BP 203  
67212 OBERNAI Cedex  
03 88 49 99 20  
cfa.obernai@educagri.fr  
www.cfa-obernai.epl67.fr

**11 CFA DU LYCÉE SCHWEISGUTH**

6 avenue Schweisguth  
67600 SÉLESTAT  
03 88 58 07 88  
cfa.selestat@ac-strasbourg.fr  
www.schweisguth.eu

**12 CFA DES MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION**

5 rue de la Gare  
68000 COLMAR  
03 89 41 17 70  
info@cfahotrest-colmar.com  
www.cfahotrest-colmar.com

**13 CFA AGRICOLE DU HAUT-RHIN**

8 rue des Remparts  
68250 ROUFFACH  
03 89 78 73 04  
cfa.rouffach@educagri.fr  
www.rouffach-wintzenheim.educagri.fr/lycee-de-rouffach.html

**14 CFA DU LYCÉE JOSEPH STORCK**

Rue Jules Ferry - BP 230  
68504 GUEBWILLER Cedex  
03 89 74 99 60  
cfa.storck@voila.fr  
www.lycee-storck.org

**15 CFA DU LYCÉE CHARLES POINTET<sup>(4)</sup>**

5 rue des Tirailleurs Marocains - BP 118  
68802 THANN Cedex  
03 89 37 74 02  
ce.0681499k@ac-strasbourg.fr  
www.lycee-charlespointet-thann.fr

**16 LYCÉE DON BOSCO<sup>(2)</sup>**

60 rue d'Ensisheim - BP 25  
68272 WITTENHEIM Cedex  
03 89 52 62 25  
contact@donboscowit.eu  
www.donboscowit.eu

**17 CFA DE L'ARTISANAT**

21 rue Joseph Cugnot  
68200 MULHOUSE  
03 89 33 18 90  
cfaa@cm-alsace.fr  
www.cfaa-mulhouse.fr

**18 CFA DU LYCÉE ROOSEVELT**

18 rue de la Tour du Diable  
68060 MULHOUSE Cedex  
03 89 36 20 90  
cfa.roosevelt@ac-strasbourg.fr  
www.cfa-roosevelt.fr

**19 LYCÉE CHARLES STOESSSEL<sup>(5)</sup>**

1 rue du Fil - BP 2237  
68068 MULHOUSE Cedex  
03 89 42 33 60  
ce.0680037W@ac-strasbourg.fr  
www.lpm-stoessel.fr

**20 LYCÉE JEAN-JACQUES HENNER<sup>(5)</sup>**

20 rue de Hirtzbach  
68130 ALTKIRCH  
03 89 07 57 07  
ce.06800001G@ac-strasbourg.fr  
www.lyc-henner-altkirch.ac-strasbourg.fr

**21 22 CFA DU LYCÉE JEAN MERMOZ**

53 rue du Docteur Hurst  
68300 SAINT-LOUIS Cedex  
03 89 70 22 70  
cfa.mermoz@ac-strasbourg.fr  
www.lyceemermoz.com

(1) En partenariat avec le CFA Nessel de Haguenau et le lycée Goulden de Bischwiller. (2) Dans le cadre du CFA de l'Enseignement Professionnel Privé d'Alsace. (3) En partenariat avec le CFA Jules Verne de Saverne. (4) En partenariat avec le CFA Eiffel de Cernay. (5) En partenariat avec le CFA Roosevelt de Mulhouse.

## CONTACTS UTILES

### LES CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

#### ► RENSEIGNEMENTS SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

**CIO ALTKIRCH**  
03 89 40 99 07

**CIO COLMAR**  
03 89 24 81 62

**CIO GUEWILLER**  
03 89 62 16 62

**CIO HAGUENAU/  
WISSEMBOURG**  
03 88 93 82 71

**CIO  
ILLKIRCH-  
GRAFFENSTADEN**  
03 88 67 08 39

**CIO MOLSHHEIM**  
03 88 38 16 79

**CIO MULHOUSE  
BOLLWERK**  
03 89 46 61 12

**CIO MULHOUSE**  
03 89 33 33 66

**CIO SAVERNE**  
03 88 91 14 94

**CIO SCHILTIGHEIM**  
03 88 62 34 31

**CIO SÉLESTAT**  
03 88 92 91 31

**CIO ST LOUIS**  
03 89 69 80 08

**CIO STRASBOURG**  
03 88 76 77 23

**CIO THANN**  
03 89 37 01 33

### RÉGION ALSACE

[www.region-alsace.eu/dima](http://www.region-alsace.eu/dima)

#### ► RENSEIGNEMENTS SUR LE DIMA ET SON FINANCEMENT

**DIRECTION DE L'ÉDUCATION  
ET DE LA FORMATION**

**SERVICE FORMATION INITIALE**

1 place Adrien Zeller  
67070 STRASBOURG Cedex  
Tél. 03 88 15 67 10 ou 03 88 15 67 12  
[apprentissage@region-alsace.eu](mailto:apprentissage@region-alsace.eu)

### LES DIRECTIONS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

#### ► RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS, AFFECTATIONS

**DSDEN BAS-RHIN**

65 avenue de la Forêt Noire  
67083 Strasbourg Cedex  
03 88 45 92 92

**DSDEN HAUT-RHIN**

21 rue Henner  
68021 Colmar Cedex  
03 89 21 56 56